



TEAM 974 SAINT PIERROISE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE
CYCLISME
LA RÉUNION



REGLEMENT PARTICULIER

4 HEURES D'ENDURANCE VTT XC DE LA VILLE DE SAINT PIERRE

1ère Edition

Dimanche 05 février 2017

Lieu : Front de Mer Boulodrome – SAINT-PIERRE

PROGRAMME :

06H30 : Accueil des participants et Emargement

07h45 : Mise en grille

08h00 : Départ

La course :

L'épreuve se déroule en relais par équipe de deux sur une boucle de 5.6 Km. Chaque équipe doit parcourir la plus grande distance possible en 04 heures environ.

La course se termine lorsque la première équipe franchi la ligne d'arrivée après 04 heures de course.

Le relais est obligatoire à chaque tour dans la zone de relais.

La sécurité :

Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les concurrents.

L'assistance technique :

Aucune assistance technique n'est autorisée sur le parcours. Les concurrents se dépannent eux-mêmes ou reviennent sur l'aire de relais avec leur VTT pour passer le relais, réparer ou emprunter le vélo de leur partenaire.

Le départ et les relais :

Le départ est donné à 08 H00, style 24 h du Mans, Les relais s'effectuent par contact physique entre les équipiers dans la zone prévue à cet effet.

Les contrôles :

Des contrôles fixes et mobiles sont prévus. Toute fraude manifeste entraîne la disqualification de l'équipe.

Nouvelle catégorie de vélo :

Afin d'inclure plus de participant nous ouvrons une nouvelle catégorie en vélo de cyclo-cross (vélo de route muni de pneu cyclo-cross) uniquement pour quelques catégories. Pour bénéficier d'un classement dans cette catégorie, il faudra que les deux coéquipiers soient muni d'un vélo du même type.

Les catégories :

Les équipes sont classées en 12 catégories :

- Minimes 13-14 ans VTT :	2 H de course
- Minimes 13-14 ans cyclo-cross :	2 H de course
- Cadets 15-16 ans VTT :	3 H de course
- Cadets 15-16 ans Cyclo-cross :	3 H de course
- Juniors 17-18 ans VTT :	4 H de course
- Séniors 19-39 ans VTT :	4 H de course
- Vétérans 40 ans et plus VTT :	4 H de course
- Féminines 17 ans et plus VTT :	4 H de course
- Mixtes 17 ans et plus VTT :	4 H de course
- Non licenciés 17 ans et plus VTT :	4 H de course
- Vélos électriques :	4 H de course
- SCRACTH 17 ans et plus cyclo-cross :	4 H de course

IMPORTANT :

- Les **cadets G et F** n'effectueront que **3H** de course et ne pourront concourir que dans la catégorie **Cadet**.

- Les **minimes G et F** n'effectueront que **2H** de course et ne pourront concourir que dans la catégorie **Minime**.

Se relayer impérativement dans la zone prévue à chaque tour. Possibilité de mixer les catégories **à partir des juniors (17 ans et +)**, l'âge le plus sportif déterminera la catégorie de l'équipe.

Montant des engagements :

Licenciés : **15 €** par coureur soit 30 € l'équipe

Non licenciés : **20 €** par coureur soit 40 € l'équipe

Récompenses : 3 premières équipes de chaque catégorie.

Informations :

Certificat Médical de moins de 1 an obligatoire pour les non licenciés.

Autorisation parentale pour les mineurs.

INSCRIPTIONS PAR ORDRE DE CATEGORIES :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional de Cyclisme avant le vendredi **03/02/2016 – 12h00** :

- Par FAX : **0262 45 22 55** ou par MAIL : ffcrun@wanadoo.fr

Arbitres : NOEL Michèle Doris, VICTOIRE Romain,

FURCY Jean Marie, GOULJAR Eddy

Arbitre Adjoint : GERMAIN Daniéla

RENSEIGNEMENTS : 0692 49 56 80 (Sébastien HENRIETTE)

Pour les licenciés de 2016 : Renouvellement de la licence 2017 obligatoire.

Pour les Non licenciés : Uniquement les coureurs non licenciés de 2016 et avant

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme

POUR ETRE CLASSEE CHAQUE EQUIPE DEVRA OBLIGATOIREMENT RENDRE LES PLAQUES A L'ARRIVEE

Association Lois 1901 – Siret : 822 472 221 00016 APE 9312Z

Team 974 Saint Pierroise – 20 rue de la Cayenne BP84 97452 Saint Pierre Cedex

0693 91 82 11 / E-Mail : team974saintpierroise@gmail.com / Facebook : Team 974 Saint-Pierroise « Cycling »